

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
<b>Circulation - Voirie</b>	Allée Montesquieu	Il est difficile de sortir de cette voie vers la rue de Tanays car la visibilité est nulle avec les stationnements qui gênent.	Ce sujet concerne plus précisément le CRIQ du centre. Concernant ce secteur, la ville a demandé à la CUB de réaliser des aménagements qui ont apaisé la circulation et le stationnement. Il y a toutefois encore des ajustements qui restent à faire. Il est donné un accord de principe pour que la CUB réalise un aménagement pour la sortie de cette allée. Cela va être demandé par la ville et les solutions possibles seront examinées (marquage ou positionnement différent des places de stationnement, notamment).
	Liaison Tramway	Pour réduire la circulation automobile, y aura-t-il une liaison cyclable vers les deux tramways ?	Oui, une liaison Est Ouest est d'ores et déjà prévue vers la station le Haillan Rostand. Il est également prévu qu'un maillage plus complet des liaisons douces entre les stations soit effectué.
	Place de l'Eglise	Est-ce que les barrières place de l'Eglise sont nécessaires ?	Elles le sont pour éviter les stationnements sauvages (parents sur des places handicapés le matin, par exemple). La ville ne souhaite pas faire de lourds travaux sur cette place car elle est concernée par le projet de centre ville. Mais il est reconnu que c'est inesthétique.
	Promenade des Girondins	La réflexion autour des pistes cyclables reste insuffisante. C'est très bien pour se promener mais pas pour circuler (il y a des "bateaux", des obstacles).	Il existe bien un schéma des pistes cyclables. Pour autant, il serait intéressant que les personnes concernées par ces difficultés de circulation fassent remonter précisément les points ou les obstacles rencontrés, par simple mail à la Mairie. La ville examinera ces questions avec la CUB. Cela pourra également, à terme, faire l'objet d'un CRIQ dédié à la circulation vélo sur la commune.
	Rue de BOS	Limitation de circulation et empêchement du passage des poids lourds	La ville va demander un comptage, un diagnostic et des préconisations à la CUB, car effectivement la circulation est intense et il faudra apaiser ce secteur, notamment pour faciliter la traversée des plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes porteuses d'un handicap).
	Rue de la Liberté	Ce chemin privé pour partie et public pour l'autre a été ouvert à la circulation et des marqueurs ont été constatés sur les lieux. Est-ce pour du comptage et dans quel but ?	La voie est effectivement destinée à être ouverte à la circulation. La municipalité a rencontré l'ASL* des jardins de Meycat sur ce sujet. Il a été convenu qu'un comptage soit réalisé par la CUB. Sur la base de ces données, une ou plusieurs rencontres avec les habitants auront ensuite lieu pour examiner quel devra être le dispositif le plus pertinent pour cette voirie.
	Rue de la Morandière	Dans la rue de la Morandière mais aussi rue Condorcet, la circulation est très intense et la vitesse excessive,	Ce sujet concerne plus précisément le CRIQ centre. Toutefois, s'agissant d'une grande artère, cela concerne aussi l'ensemble de la ville. Compte tenu des nombreux travaux qui entourent ou sont présents sur le Haillan, il y a effectivement beaucoup de trafic sur cette voie. La ville a demandé à la Police Nationale de venir régulièrement pour y faire des contrôles de vitesse. Il y a eu également les radars pédagogiques qui ont eu un certain effet puisqu'une diminution de vitesse de près de 10 Km/h a été constatée. Une fois les travaux notamment du Tramway terminés, on pourra refaire un point sur cette circulation.
	Rue de la république	Vitesse des véhicules trop importante,	Un plateau surélevé sera mis en place au niveau de la rue de la Liberté (travaux commencent lundi 13 oct). Les travaux dureront jusqu'au mois de janvier 2015 et couteront 150 000 euros à la CUB et 5 000 euros à la ville.
	Rue de Venteille	Piste cyclable ne va pas jusqu'aux 5 chemins	La 1er phase a été réalisée dans le CODEV* actuel. Elle est quasiment achevée et aura coûtée 1,2 millions d'euros pour la CUB et 135 000 euros pour la commune. La 2ème phase est bien un objectif mais la voie est très longue sur cette portion. Elle sera réalisée mais cela prendra certainement du temps compte tenu du fait qu'il y a aussi d'autres secteurs de la commune à réaliser. Concernant les stationnement sur les pistes cyclables, la consigne est donnée de verbaliser. Cela prend, là encore, un peu de temps, mais progressivement, même les plus récalcitrants se disciplinent.

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
	Rue Hustin	Les travaux occasionnent des soucis et des nuisances. Des stationnements seront-ils prévus plus haut dans la rue (près de la pharmacie notamment) ?	Concernant le stationnement, le parking de la pharmacie ne sera pas lui-même aménagé, mais des places seront réalisées le long de la voirie de la rue Hustin. Concernant les travaux de cette rue, il s'agit effectivement d'un chantier générant des contraintes importantes : sécurisation de la voie (réduction largeur, éclairage, traversées piétonnes et cyclables, plateau surélevé), stationnements, cheminement doux (piste cyclable unilatéral bi-directionnelle), mise en accessibilité, embellissement (enfouissement des réseaux, enfouissement point de collecte des verres, paysagement (arbres d'alignement, etc.). La fin du chantier est prévue pour le mois de mai 2015. Il coûtera 950 000 euros à la CUB (dont 150 000 euros en provenance du PAE du Ruisseau) et environ 176 000 euros à la ville (enfouissement, éclairages public et paysagement). Du retard sur la réalisation du plateau est à anticiper car de l'amiante a été trouvée sur le site où le plateau doit être réalisé (sur ce site seulement).
	Toute la ville	Peut on avoir une carte des "zones à risques" (travaux) et faire en sorte qu'il y ait un contrôle des panneaux routiers et de leur bon état et pertinence ?	Les principaux travaux sont cartographiés sur le site internet de la commune et les services municipaux s'efforcent de le tenir à jour. Pour les panneaux, c'est bien une compétence communautaire. Il sera néanmoins demandé aux services techniques d'effectuer un contrôle.
Trottoirs	Rue des Bosquets de Venteille	Les travaux réalisés récemment sur les trottoirs étaient-ils vraiment prioritaires ?	Ces travaux étaient une demande faite à la CUB par l'ASL des Bosquets de Venteille car les aménagements étaient en train de se dégrader. Sur la base de cette sollicitation, la CUB a souhaité intervenir plus lourdement car c'était un secteur dans lequel elle n'était effectivement pas intervenue depuis très longtemps et que la voirie était ancienne.
	Rue Descartes	Lors de problème de trottoir dans cette rue, une personne est allée à la CUB, qui l'a renvoyé à la Maire. Que faire ?	Même si la CUB et la ville veillent à ne pas se renvoyer d'administrés, cela peut effectivement arriver. Il faut faire remonter à nouveau ce problème à la ville qui prendra en charge la question.
Voirie	Chemin du Figean	Il est signalé que ce chemin est plein de trous. Est-ce qu'il sera réparé ?	Ce chemin est un chemin privé. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une voirie communautaire, il n'est pas possible de le faire réparer sur de l'argent public. Les co-propriétaires devront le remettre en état avant d'envisager une rétrocession à la CUB. Il est bien noté que c'est parfois difficile pour des co-propriétaires privés de trouver les moyens de cette remise en état préalable.
	Rue Descartes	Lorsque des entreprises interviennent, y a-t-il un constat de l'état des voies avant et après travaux ? En cas de dégradations, qui est ce qui doit faire la remise en état ?	Pour pouvoir empiéter sur le domaine public, il doit y avoir un arrêté municipal. Cet acte juridique impose également à l'entreprise de procéder à la remise en état. Si cela n'a pas été le cas, ou si cela est mal fait, il est indispensable de le signaler à la mairie. La commune ou les services communautaires sont très vigilants sur cette question, mais il peut arriver que des entreprises ne respectent pas ou mal leurs obligations et que cela ait pu ne pas être constaté. Il faut donc le signaler très vite en cas de doute.
Transports	Gare St Jean et Aéroport	Il est demandé quelles sont les solutions pour se rendre à l'aéroport et à la gare St Jean ?	Il est indiqué que la demande de liaison en transport en commun vers l'aéroport depuis Cantinolle a été intégrée par le nouveau délégataire de la Délégation de Service Public des Transports. Par ailleurs, pour la gare, il y a d'ores et déjà des lignes de bus. Il faut se renseigner à la Mairie pour avoir les horaires.
Cadre de vie	Déchets verts	Le passage du ramassage des déchets verts n'est pas très clair.	La salle répond qu'au contraire c'est clair. Il y a un tableau rue par rue disponible au Centre Technique Municipal. Le passage se déroule la première semaine pleine du mois. Ces éléments sont également sur le site internet de la ville.
	Entrée de ville	L'embellissement des entrées de ville est insuffisant.	Un groupe de travail municipal s'est constitué sur cette thématique pour essayer d'améliorer les choses. A noter qu'une charte paysagère et des règles d'urbanisme seront prochainement présentées aux Haillanais. Par ailleurs, la question de la culture des délaissés de voirie est travaillée. Il est espéré que tout cela produira progressivement des effets.
	Entrée de ville	Porte Océane est peu esthétique et mérite un autre traitement.	
	Toute la ville	Clotures inesthétique et efforts à faire en matière d'embellissement de la ville.	Il est bien envisagé l'aménagement de ce square. Un projet est en réflexion et sera proposé aux habitants.
	Square d'Alembert	Est-il envisagé que ce square soit aménagé car actuellement il se transforme souvent en aire de stationnement.	
Parc du ruisseau	Le parc est insuffisamment entretenu (Entretien des arbres (élagage et étamage...)).	La gestion du Parc du ruisseau est encore en phase de test. Pour rappel, il s'agit d'un lieu naturel en plein centre ville dont la gestion répond aux objectifs Agenda 21 et de gestion différenciée. Toutefois ce mode de gestion ne signifie absolument pas que le parc doit être abandonné. Simplement, sa gestion nécessite des calages et des ajustements. Des améliorations doivent déjà être perceptibles sur le site.	

Thème	Lieu	Question / suggestion des habitants	Proposition / réponse de la ville
	Placette Montaigne	Y aura-t-il un aménagement sur la placette de la rue Montaigne ?	Ce n'est pas prévu pour le moment mais ce sujet pourrait être étudié. Il sera néanmoins à inscrire lors d'un prochain CRIQ du Centre.
Autres thèmes	Nuisances aéroportuaires	Concernant les nuisances sonores aéroportuaires, comment les réduire ?	C'est un sujet sur lequel la commune ainsi que l'association AEHDCNA sont très impliqués. Prochainement, il y aura une rencontre avec le Préfet. Un CRIQ pourrait être organisé sur ce sujet spécifique. Ce qui est reproché est que pour faire des économies, il y a, de la part des compagnies aériennes, un moindre respect des règles de décollage. La croissance de l'activité de l'aéroport est réaffirmée, il n'est pas question d'actions violentes à l'encontre des autorités aéroportuaires. Les actions se feront en respectant le droit et en faisant en sorte que les compagnies d'aviation le respecte aussi. Pour rappel, la problématique est principalement celle de la piste 5 dont le trafic a largement progressé ces dernières années. La municipalité signifie sa totale détermination à lutter pied à pied dans ce dossier mais en respectant les procédures de recours.
	Parc du ruisseau	Déjection canines. Peut on mettre des panneaux supplémentaires ?	Le règlement va être affiché aux entrées. Il y a des poches et la Police Municipale passe le plus souvent possible. La phase de pédagogie se termine et il sera demandé de verbaliser. Des ajustements du nombre de panneaux ou de distributeurs de poches peut être également envisagé si besoin.
	Rue Danton	Stationnement sur trottoir. Comment faire respecter les règles ?	La Police Municipale intervient aussi souvent que possible. La ville n'hésite pas à faire respecter la réglementation. En quelques années, le nombre de procès verbaux pour stationnement gênant ou irrégulier a réellement augmenté. Actuellement, plus de 100 par an. A noter : ces recettes des PV ne reviennent pas à la commune mais à l'Etat et à la CUB.
	Rue Pagnol et ville	Il y a des incivilités sur la ville - Qu'en est il des causes et des solutions ?	L'outil qui sera utilisé pour à la fois faire le diagnostic des causes et chercher des solutions sera mis en place durant la mandature : il s'agit du Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (CLSP).
	Ruisseau	Le ruisseau, notamment près de la rue de Bos est encombré et peu entretenu. Qui doit s'en occuper ?	Le ruisseau du Berlincan est privé dans sa plus grande partie. L'entretien des cours d'eau est toujours compliqué par la question des domanialités. Si c'est privé, cela ne peut être la ville qui assure l'entretien. Pour autant, celle-ci a déjà demandé au SIJALAG, le syndicat intercommunal en charge de la gestion des cours d'eau, d'intervenir et d'assurer le lien avec les propriétaires et à défaut de faire réaliser les travaux aux frais de ces derniers avant l'hiver.
	Rue des Sables	Nécessité d'une nouvelle déchetterie.	Il y en a déjà une nouvelle qui a été ouverte rue Jean Mermoz à Eysines. Elle date d'à peine un an. Mais il sera certainement nécessaire de faire à nouveau de la communication sur ce sujet, notamment dans le magazine municipal.
	Rue des sables	Un dispositif pour remonter les urgences (fuites d'eau, ampoules...) est proposé - Ex. sur le site internet.	Cette proposition est intéressante et notamment par l'intermédiaire du site internet de la ville. La CUB étudie aussi la mise en œuvre d'un tel outil. Elle sera examinée.
	Jardins de Meycat	Est-ce que ce sont les mêmes services de la CUB qui traitent des panneaux et de la voirie ?	En effet il s'agit du même service.
		Les questions sur les avions seront débattues lors d'un prochain CRIQ.	

\*se reporter au lexique du site de la ville